MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE SAVOIE HAUTE-SAVOIE
EDITION BAS-VIVARAIS
ABONNEMENT ANNUEL : 90 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A
(7) 862.20.30
Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3
18 Juin 1984 N° de série continue 76 Bulletin n° 17

UN BULLETIN ARRIVE : PLUSIEURS POSSIBILITES SUIVANT LES CAS :
OBSERVER, ATTENDRE, TRAITER...

ARBRES FRUITIERS

TOUTES ESPECES : COCHENILLES (vergers où ces ravageurs sont présents uniquement)

Cochenille rouge du poirier - Les premières larves mobiles sortent. Pour cette cochenille qui développe une seule génération annuelle, les éclosions sont souvent très échelonées. C'est pourquoi il est préférable de réaliser la lutte d'hiver qui, plus efficace, permet en outre de préserver les auxiliaires.

Dans les vergers où cette lutte n'a pas pu être réalisée, on prévoira 2 traitements à base de méthidathion à 60 g de ma/hl (ULTRACIDE 20).

. le premier à la fin de la semaine
. le deuxième 10 à 12 jours plus tard

Ces interventions seront autant que possible limitées aux arbres contaminées dont on veillera à atteindre les charpentières.

Sur pêcher, n'utiliser que la formulation poudre mouillable (interdit 15 jours avant la récolte).

Pou de San José (Vallée du Rhône) - Dans les rares vergers contaminés, il est encore trop tôt pour intervenir sur les larves mobiles qui ne sont pas encore sorties.

CERISIER

Mouche de la cerise - Le vol des adultes se poursuit en toute situation.

Monilia - Un temps orageux pourrait favoriser les attaques.

Anthracnose - Les premières taches sont apparues.
Observez vos vergers et intervenez après récolte si vous repérez des symptômes.

Produits utilisables (g de ma/hl)

bénomyl : 30 (BENLATE)
carbendazime : 30 (nb spéc)
dithianon : 50 (DELAN)
doguadine : 80 (MELPREX)
folpel : 100 (nb spéc)
iprodione : 35 (KIDAN, ROVRAL)
manèbe : 160 (nb spéc)
méthylthiophanate : 70 (PELT 44, PELTIS 40)
oxyquinoléate de cuivre : 50 (QUINOLATE 400)
triforine : 33 (DENARIN, FUNGINEX, SAPROL)
vinchlozoline : 50 (RONILAN)

Puceron noir - Ce puceron migre ce qui rend dans la majorité des cas tout traitement inutile après récolte.

PECHER

Tordeuse Orientale - Depuis une semaine le vol s'intensifie. Le temps du mois de mai a perturbé le déroulement du premier vol. Cette fin de vol bénéficie par contre de conditions climatiques favorables et l'ont peut s'attendre à de nombreuses éclosions de chenilles cette semaine.
3 catégories de vergers doivent être protégés à partir de maintenant :

- les jeunes vergers en formation (première, deuxième pousse)
- les vergers ayant subi une forte attaque en 1983
- les vergers dont la récolte est prévue entre le 25 juin et les premiers jours de juillet.

Myzus - La migration débute. N'intervenez plus.

7192

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gerant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

Pour ces derniers vergers utilisez, le cas échéant, les produits autorisés à moins de 15 jours de la récolte :

. interdits 7 jours avant la récolte
carbaryl à 120 g ma/hl (SEVIN, KUNITAL)
méthomyl à 62,5 g ma/hl (LANNATE 20)
mévinphos à 50 g ma/hl (nb spéc)

. interdits 5 jours avant la récolte
dichlorvos à 125 g ma/hl (nb spéc)

. sans délais
deltaméthrine à 1,75 g ma/hl (DECIS)
fenvalérate à 7,5 g ma/hl (SUMICIDIN)

MALADIES DE CONSERVATION DES PECHES : le point sur le problème

Les risques majeurs surviennent durant les 3 dernières semaines de croissance des fruits jusqu'à maturité, surtout en cas de périodes humides (même avec faible pluviométrie). Dans les conditions difficiles, on peut appliquer trois traitements en alternant des produits de familles différentes afin de minimiser les risques d'apparition de souches de monilias résistantes.

Exemple de stratégie

20 jours avant récolte	7 jours avant récolte	3 jours avant récolte et entre cueilletes si pluies, grêle
iprodione (KIDAN, ROVRAL) ou vinchlozoline (RONILAN) ou procymidone (SUMISCLEX)	folpel (nb spéc) ou captafol (DIFOSAN FLO, ORTHODIFOLATAN liquide) ou bénomyl (BENLATE) (1 seule fois en saison)	triforine (SAPROL)

Lorsqu'il est possible de placer ces traitements juste après une pluie ou une irrigation, on accroît leurs chances d'efficacité. Si le verger est peu exposé (variétés de saison ou peu sensibles, périodes sèches...) on peut n'appliquer que le dernier ou l'avant-dernier traitement, dans les conditions qui viennent d'être indiquées.

. le thirame (nb spéc.) et le captafol + carbendazime (CERETAL liquide)
. le carbendazime (nb spéc) (homologué) est de la même famille que le bénomyl ; ces deux matières actives ne doivent donc pas être alternées, l'une ou l'autre ne sera employée qu'une seule fois en saison.
. certaines matières actives, sans être homologuées sur monilia ont une action intéressante : consulter l'Index phytosanitaire de l'ACTA.

FACTEURS PREDISPOSANT AUX ATTAQUES

Les pêches sont plus ou moins sensibles en fonction de certaines conditions : les risques augmentent dans les cas suivant :
Variétés tardives et/ou à peau très fine.
Irrigations tardives ou trop espacées, ou pluies dans les dernières semaines avant maturité.
Charge faible des arbres (d'où calibres plus importants)
Nutrition déséquilibrée (insuffisante en Calcium)
Verger (ou environnement) contaminé par les monilias : restes d'attaques sur fleurs, anciens emplacements de momies (même après enlèvement) petits chancres sur rameaux ... etc...

En collaboration avec ARNOUX INRA St Marcel les Valence

PRUNIER

Carpocapse des prunes - De nombreuses éclosions de chenilles sont attendues cette semaine. Les vergers doivent être protégés.

POIRIER - POMMIER

Carpocapse -

Régions précoces (CHAMBONAS, ST JUST) et moyennes (ST SERNIN, AUBENAS, GROSPIERRES, LUSSAS) : depuis une semaine le vol est très soutenu, même sur poirier. Les éclosions des chenilles devraient se produire cette semaine : maintenez la protection.
Régions tardives (MONTPEZAT SOUS BAUZON) : le premier vol a débuté il y a une dizaine de jours.
. si vous utilisez le DIMILIN, réalisez votre premier traitement dès réception.
. si vous utilisez un larvicide rémanant (voir Bulletin n° 14 du 21 mai) prévoyez votre première intervention en début de semaine prochaine.
Toutes régions : respectez les cadences de traitement.

LUTTE AMENAGEE CONTRE LE CARPOCAPSE

Cette méthode peut conduire fréquemment à une absence de protection contre la deuxième génération. C'est la seule qui permette de diminuer le nombre de traitements dans des conditions de sécurité.

P 193

2 CONTROLES sont à effectuer selon les modalités suivantes :
. pour chaque contrôle, observer **1000 fruits par** parcelle : 20 fruits par arbre sur 50 arbres. (20 arbres en bordure et 30 à l'intérieur du verger)
. contrôler uniquement des fruits groupés, côté sud et ouest de l'arbre

Le 1er contrôle sera effectué :
. dès réception pour les régions précoces (CHAMBONAS, ST JUST)
. en début de semaine prochaine pour les régions de précocité moyenne (AUBENAS, ST SERNIN, LUSSAS, GROSPIERRES)
. entre le 5 et le 10 juillet pour les régions tardives.

Le 2ème contrôle sera effectué environ 3 semaines après le premier.
LA PROTECTION CONTRE LA 2ème GENERATION NE SERA NECESSAIRE QUE SI L'ON A OBSERVE PLUS DE 10 ATTAQUES SUR LE TOTAL DES 2000 FRUITS OBSERVES.

Tout autre allègement de la protection contre le carpocapse (espacement trop important des traitements, non renouvellement après lessivage) **effectué sans surveillance** peut conduire à de **graves attaques**.

VIGNE

MILDIOU

La situation est saine, mais suite aux pluies de fin mai et de début juin, des taches primaires ont pu apparaître jusqu'à ces derniers jours.

Le concours reste ouvert.

Des pluies orageuses pourront provoquer une nouvelle sortie de foyers primaires, mais attention aussi aux rosées qui peuvent être localement dangereuses dans les vignes les plus exposées.

La floraison est proche : **c'est un stade de sensibilité particulière de la vigne au rot gris.**

Rappel : ACYLON, CALTAN et VAMIN : pas plus de 2 ou 3 applications en tout dans la saison.

OIDIUM

A la floraison, intervenez avec un soufre poudrage à la dose de 20 kg/ha en évitant les périodes de forte chaleur.

BOTRYTIS

Un premier traitement peut être appliqué à la chute des capuchons floraux.
Les risques dépendront des conditions climatiques lors de cette période de sensibilité de la vigne.
Mais il faut rester particulièrement vigilant **pour les parcelles où sont apparues de nombreuses taches sur feuilles ces dernières semaines.** Ces taches ont pu fructifier et par temps favorables elles pourront contaminer les capuchons.

On choisira de préférence un produit amenant folpel, captafol ou dichlofluanide.

PETITS FRUITS

FRAMBOISIER

Respectez les délais d'emploi des produits anti-botrytis avant la récolte : EUPARENE et ROVRAL, interdits 7 jours avant la récolte.

MELON

Au verso le canevas de protection phytosanitaire.

Les Bulletins ne donneront par la suite que des informations ponctuelles suivant les circonstances de la saison.

N'attendez pas un avis de la Station pour mettre en oeuvre la protection phytosanitaire de base.

Oïdium - protégez vos plantations dès maintenant.

P 194

PROTECTION PHYTOSANITAIRE DU MELON DE PLEIN AIR EN BAS-VIVARAIS

Le melon est très sensible aux résidus de simazine : attention aux précédents vigne et maïs notamment.

L'OIDIUM UNE PROTECTION INDISPENSABLE :
. deuxième quinzaine de juin : 1 à 2 traitements Soufre mouillable + Mancozèbe
. ensuite : maintenir la protection avec un fongicide de synthèse

Matières actives		Spécialités commerciales	Délais avant récolte
. Bupirimate	25 g/hl	NIMROD	7 jours
. Ditalimfos	50 g/hl	LAPTRAN, PLONDREL	2 jours
. Imazalil	10 g/hl	FUNGAFLOR	3 jours
. Triadiméfon	7,5 g/hl	BAYLETON	2 jours
. Fénarimol		RIMIDINE, RUBIGAN	

SI VOUS DEVEZ TRAITER CONTRE LES PUCERONS NOIRS :
ATTENTION AUX ABEILLES
utiliser un aphicide homologué en cultures légumières
ET non dangereux pour les abeilles

Matières actives		Spécialités commerciales	Délais avant récolte
. Bromophos méthyl	50 g/hl	RHODIANEX	7 jours
. Diéthion	75 g/hl	RHODOCIDE	15 jours
. Phosalone	60 g/hl	AZOFENE, ZOLONE	15 jours
. Pyréthrine synergisée	12 g/hl	FOGOX	sans délais

INTERVENIR EN DEHORS DES HEURES DE BUTINAGE
(le soir de préférence)

Attention aux ennemis secondaires :

Anthracnose ou Nuile rouge - taches sur feuilles et sur fruits, surface brunâtre puis noire.

Lutte : Manèbe + Mancozèbe) dose du fabricant
Manèbe + Zinèbe, Manèbe)
Bénomyl)

(L'UN DE CES PRODUITS PEUT ETRE ASSOCIE
(SYSTEMATIQUEMENT AUX ANTI-OIDIUM
(DEBUT JUILLET.

Carence en molybdène - surtout sur vieilles vignes et terrains neufs : végétation arrêtée au stade 2 - 4 feuilles aspect "plombé" et nécroses marginales des feuilles.

Lutte : Molybdate d'ammonium à 2 g/hl (généralement en juin).

Acariens (exceptionnel)

Lutte : Acaricide homologué et non dangereux pour les abeilles type : Binapacryl, Chinométhionate, Dicofol, Diethion, Cyhéxatin, Tetradifon, Tetrasul...

Document établi en collaboration avec M. VENDRAN, Conseiller du GVA des Basses Vallées de l'Ardèche et du Chassezac.

P 195